

Rapport de la commission des finances



Dans une période aussi difficile que celle imposée par le coronavirus, avec de nombreuses manifestations annulées, je suis extrêmement heureux que notre fédération puisse au moins tirer un bilan financier très réjouissant. En raison des nombreux événements annulés, l'association a probablement perdu certains revenus, mais elle a aussi eu beaucoup moins de frais. Il s'agit de loin l'exercice le plus réussi financièrement depuis la constitution de la FSFM. Il y a quelques années, je me souviens avoir craint pour notre situation financière car nous avons même dû réduire linéairement les salaires de tous les fonctionnaires.

Entre-temps la fédération a pu se constituer des réserves, ce qui est capital pour l'avenir. Actuellement, nous sommes en train de renouveler l'informatique et de numériser nos archives ce qui exige des ressources financières conséquentes.

En réponse à diverses propositions de la commission des finances, le comité a décidé plusieurs mesures visant à soutenir les éleveurs et les syndicats avec cet excédent :

- Les cotisations des organisations membres ne devront pas être payées pour 2020. Cela permettra de soulager tous les syndicats souffrant d'un manque de revenu en 2020.
- Augmentation des primes de test en terrain de CHF 150.- à CHF 300.- par cheval pour les années 2020, 2021 et 2022. Pour 2020, CHF 150.- ont déjà été payés. Suite à l'approbation des comptes par les délégués, les CHF 150.- supplémentaires seraient ainsi versés pour l'année 2020. Une provision de CHF 95'000.- a été créée afin de pouvoir financer ces surcoûts pour les années 2021 et 2022.
- Un soutien de 45'000.- CHF sera versé aux organisateurs des épreuves de qualifications de sport et de loisir qui ont été annulées en 2020 à cause du coronavirus.
- Dans le cadre du programme d'accouplement ciblé, auparavant, une contribution de 150.- CHF était versée aux juments contre 700.- CHF pour les étalons. Afin de corriger cette inégalité, il a été décidé de verser également 700 CHF aux juments. Ainsi nous atteignons une contribution totale de 3300.- CHF
- De plus, nous avons décidé de réduire le prix des passeports des poulains dès 2022, pour plusieurs années. Toutefois, cela doit être validé chaque année dans le budget et approuvé par l'AD. Ceci engendrerait des coûts annuels de 18'000.- CHF (sans influence directe sur les comptes annuels de 2020).

Après soustraction de ces propositions, il nous reste un bénéfice de 45'092.- CHF pour 2020. Ainsi pour 2021, nous prévoyons un bénéfice de 13'200.- CHF. Toutefois, un budget réaliste est difficilement prévisible en cette situation difficile et très incertaine pour les futurs évènements à venir.

Toutes ces mesures doivent encore être approuvées par l'assemblée des délégués avant qu'elles puissent entrer en vigueur. Nous espérons que tous les acteurs actifs dans le monde franchises-montagnes pourront profiter de toutes ces propositions. D'autres propositions ont été formulées, toutefois leur mise en œuvre est ardue. Mais si la situation financière reste positive d'autres mesures suivront.

À l'avenir, la commission des finances s'intéressera davantage aux questions liées à l'informatique. Des solutions doivent être trouvées, car l'informatique est omniprésente et nécessite de lourds moyens financiers.

Arrivé à la fin de mon mandat de douze ans au sein du comité, je vais donc le quitter et par la même occasion, je ferai mes adieux à la commission des finances. La collaboration avec la gérance, le soutien collégial des membres de la commission et du comité m'ont enrichi en tant que président de la commission des finances. Je souhaite à la fédération, et en particulier aux membres de la commission des finances, beaucoup de succès.

Urs Limacher

Président de la commission des finances

